

ifce



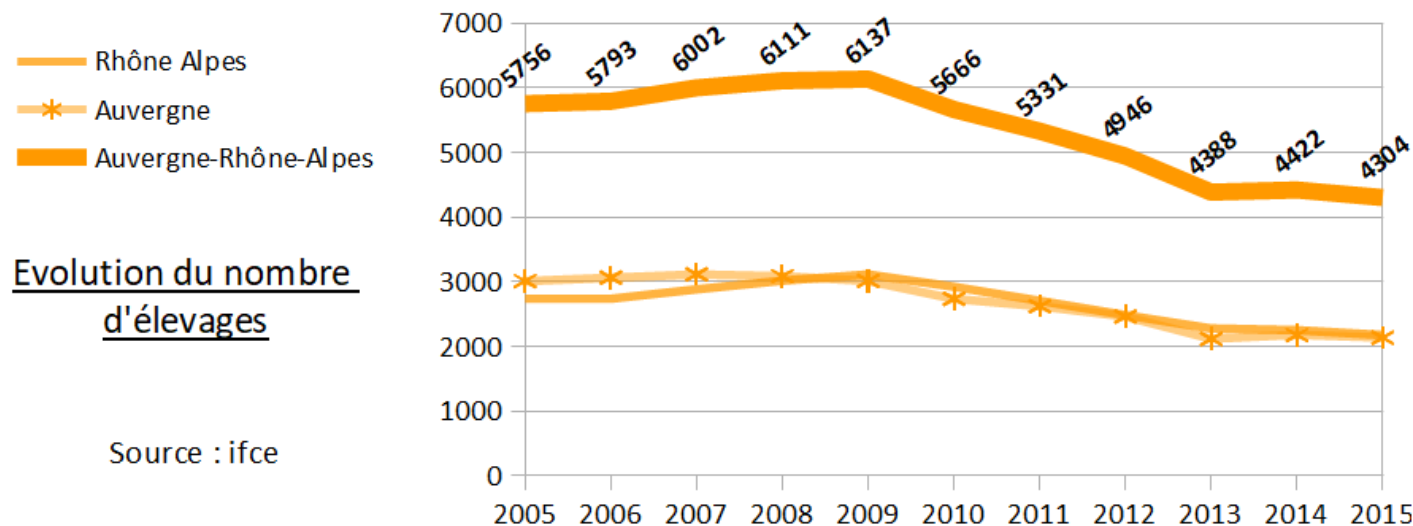
**Etat des lieux 2005-
2015 de l'élevage équin
en Auvergne Rhône-
Alpes et prospective.**

Jean-Baptiste Lafforgue

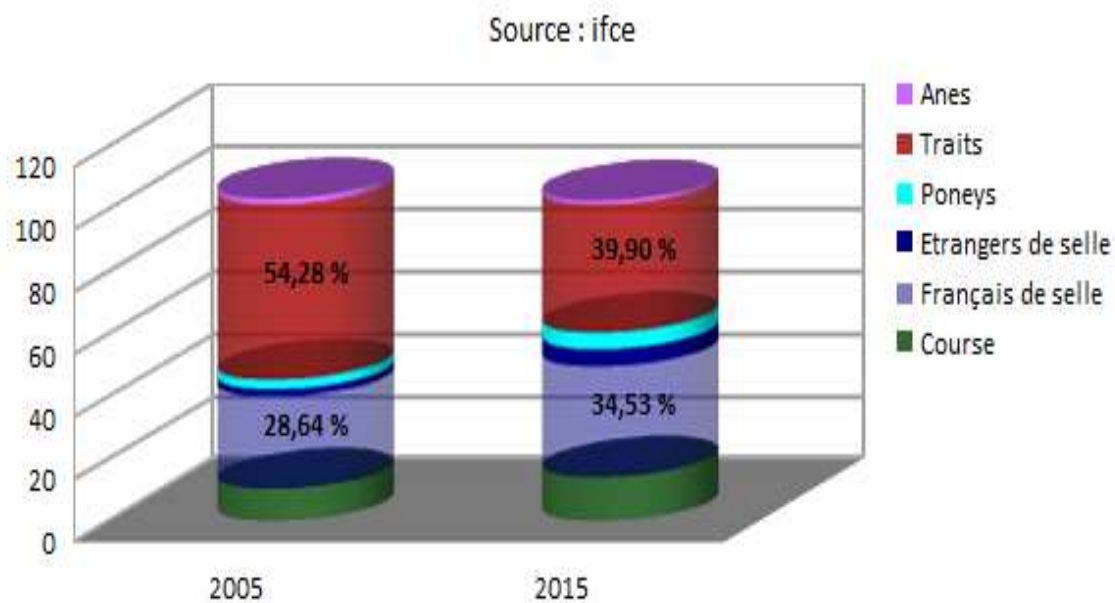
La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



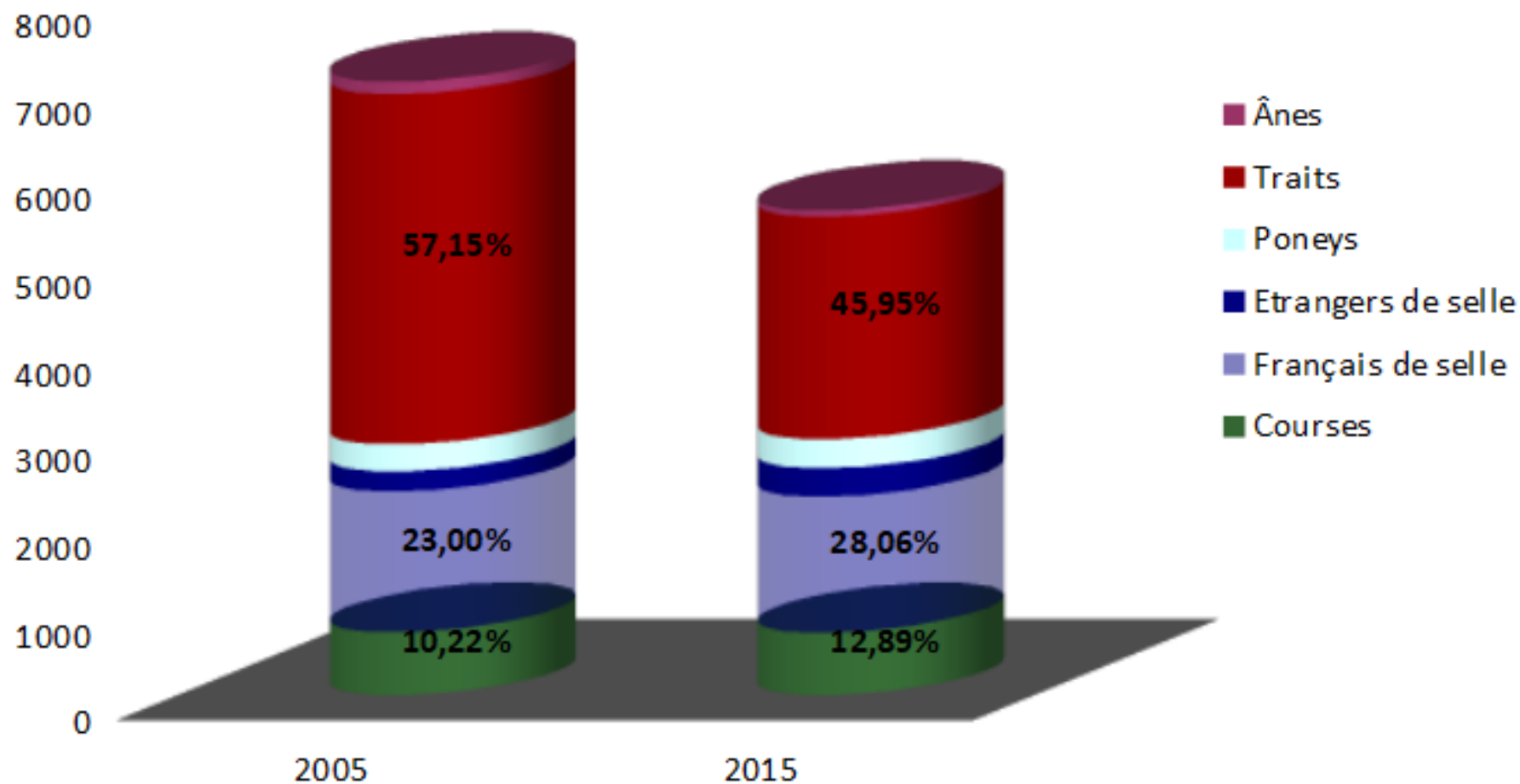
Nombre d'élevages



Part des grands type de production dans le nombre total d'élevages de la région Auvergne-Rhône-Alpes



Nombre de poulains



Proportion de chaque type de poulains nés en Auvergne-Rhône-Alpes

Source : ifce

Professionnalisation

Proportion grandissante *d'éleveurs sans objectif d'équilibre ou de rentabilité de l'élevage*

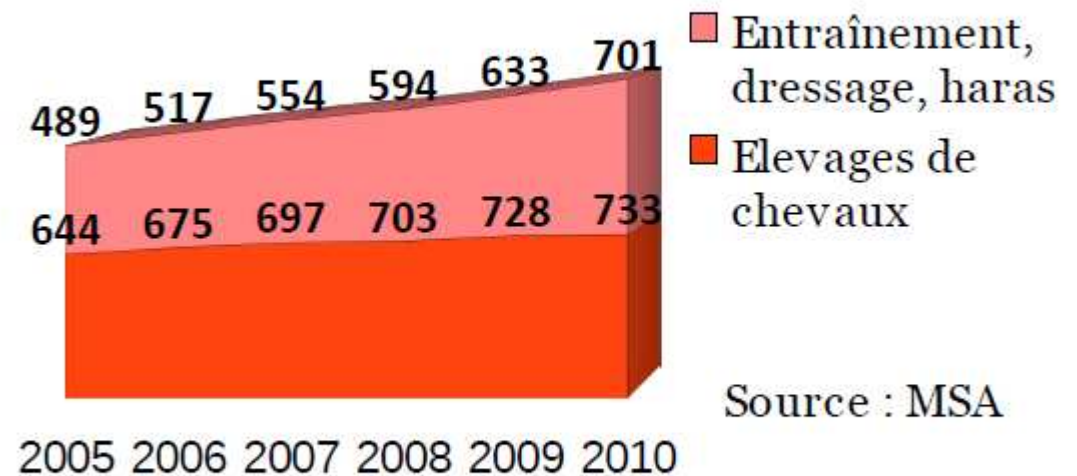
+

De moins en moins d'élevage

Mais

De plus en plus d'installés en élevages de chevaux et autres activités équestres **selon la MSA**

Evolution du nombre d'installés en Auvergne-Rhône-Alpes



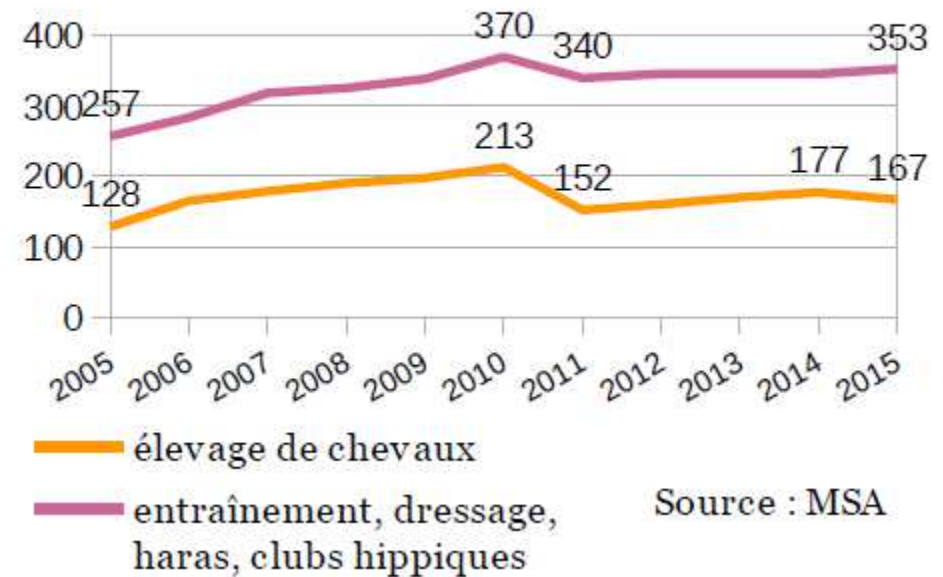
Source : MSA

Nombre d'exploitations employeuses de main d'oeuvre en Auvergne-Rhône-Alpes

Professionnalisation

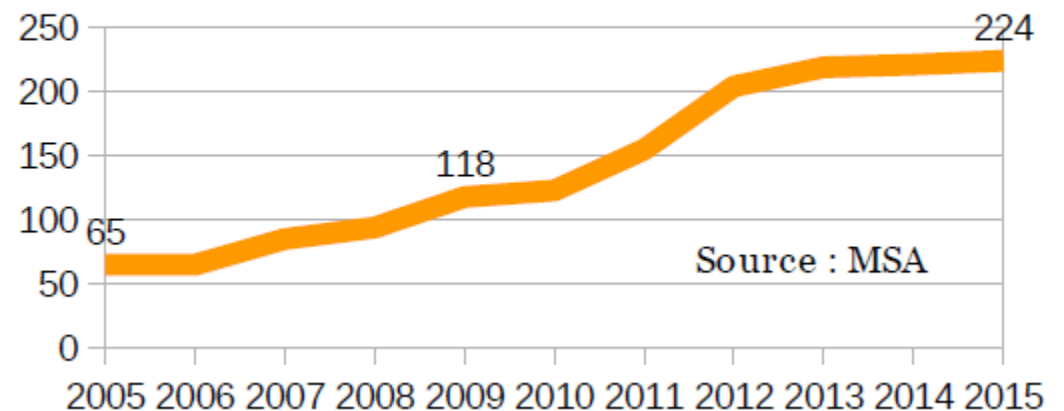
Potentiel de structures employeuses de MO en croissance (Pic en 2010)

Nombre d'exploitations employeuses de main d'oeuvre en Auvergne-Rhône-Alpes



Des élevages qui créent des emplois

Nombre de salariés de la filière équine rattachés au secteur élevage en Auvergne-Rhône-Alpes



TVA

→ La loi de finance rectificative de **2012** a entraîné des modifications de taux de TVA en activité équine. Une augmentation de la TVA peut avoir plusieurs effets :

- Une augmentation des prix pour les consommateurs
- Une diminution des marges pour les producteurs
- Distorsion de concurrence avec les éleveurs non-assujettis.

→ Pas de fonds compensatoire pour les éleveurs comme pour les centres équestres

→ Les plus fortes hausses ont concerné:

- Les poulains et chevaux dans le cycle d'élevage (de 2,10 ou 7 % jusqu'à 20 % en 2014),
- les chevaux hors étalons et poulinières vendus à des particuliers ou des professionnels et les chevaux d'instruction (de 2,10 ou 7 % jusqu'à 20 % en 2014)

Traçabilité sanitaire



Identification

→ Des obligations qui se sont superposées depuis 2001 (feuillet médicamenteux, puce, exclusion de la consommation humaine..)

	2005	2015	Prestation
Trait	32 – 36€	42 €	signalement par un agent des haras Nationaux, le transpondeur et sa pose ainsi que le livret SIRE
Selle	82 – 86 €	69 – 85 €	

Autres obligations

- registres d'élevage et de transport, la déclaration d'un lieu de détention, d'un vétérinaire sanitaire...
- Impact administratif mais pas économique sauf pour les chevaux qui sont désormais écartés de la filière bouchère

Sécurisation de la filière alimentaire

Transport d'animaux vivants



- Règlement européen (CE) 1/2005 du 22 décembre 2004 entré en vigueur en France au *1^{er} janvier 2007*
- Encadrement juridique des animaux vivants pendant leur transport et s'applique à tous les animaux vertébrés, dans la communauté européenne et pour les acteurs économiques ;
amélioration des conditions de bien-être

Conséquences

- Détention du CAPTAV obligatoire, obtenu auprès des DDPP par :
 - validation de l'expérience (jusqu'en 2010)
 - équivalence suivant liste de diplômes
 - Formation qualifiante de 2 jours valable à vie (**de 320 € à 380 €**)
- **Mise aux normes** des véhicules de transport (agrément DDPP, modifications des véhicules)

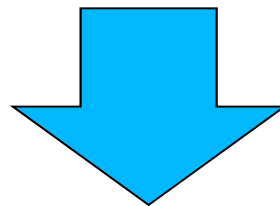
Equarissage

Libéralisation de l'équarissage en 2009 → arrêt de la négociation des tarifs et de la possible prise en charge par l'état

Possibilité d'utiliser ATM ANGEE pour tarifs négociés:

- Tarifs nationaux en 2009: exemple: enlèvement d'un cheval de sang de plus de deux ans **coûtait 230 €** sur tout le territoire

- Tarifs départementaux depuis 2014: entre **193 et 399€** pour les chevaux de selle et entre **250 et 518€** pour les chevaux de traits



Départements les moins favorisés en Auvergne-Rhône-Alpes : **l'Ardèche, la Savoie, la Drôme, le Puy de Dôme, l'Isère.**

Les plus favorisés: **l'Ain, la Loire et l'Allier**

Révision de la PAC pour 2015

L'importance du système herbager reconnu dans ces nouvelles mesures avantage certaines régions dont Auvergne-Rhône-Alpes caractérisée par des zones d'élevage bovin et herbivore.

Rhône-Alpes serait la seconde région gagnante en valeur absolue (Agreste)

Intérêt pour les exploitations agricoles équines

* DPU remplacés par:

- DPB; uniformisation des montants d'aide à l'hectare (moyenne 132 €/ha) fin des références historiques
- Paiement vert (84 €/ ha) ratio de prairie permanente sur l'ensemble de la surface exploitée, diversifier les cultures, disposer de surfaces d'intérêt écologiques (arbres, haies...).
- Paiement redistributif pour un maximum de 52 ha de 26 €/ha en 2015 à 100€ en 2018

*Aides couplées: **La viande de cheval a été retirée des productions éligibles aux aides couplées de la PAC en 2013**

*Revalorisation des ICHN (←suppression PHAE)

*PMBE remplacé par PCAE: **accessible aux équins** en Auvergne-Rhône-Alpes modalités différentes selon l'ex-région.

*Les MAEC (anciennement MAE) incluent la préservation des races menacées. Une aide annuelle est versée pendant 5 ans à raison de 200€/UGB/an. L'enveloppe dédiée aux MAEC sur 2014-2020 est doublée par rapport à 2013-2017. **23 races asines et équines concernées en 2016**

Aide France Agrimer



Soutien de la production de viande de cheval et les éleveurs ← France Agrimer a mis en place une aide forfaitaire sur 3 ans (2010-2012)

Les éleveurs s'engagent à engraisser des animaux abattus entre 10 et 20 mois, avec un poids de carcasse de plus de 270 kg (poids vif supérieur à 450 kg) dans la période du 1^{er} février au 30 septembre.

Nb de chevaux commercialisés / aide	3 à 9	10 à 19	20 et +
1 ère année	600 €	1800 €	2700 €
2 ème année	480 €	1440 €	2160 €
3 ème année et 4 ème	360 €	1080 €	1620 €

380 000 euros maximum par an sur la période. Le dispositif a été prolongé en **2013 mais pas au-delà.**

Couts de reproduction

Comparaison des couts de reproduction à partir de tarifs 2005 Haras Nationaux moyens en région et d'un échantillon de centre de reproduction privés en 2015 .

Type de prestations	Précision	2005 (Haras - Nationaux)	2015	Evolution
Saillie Trait et ânes¹	IA a domicile	134,6	Entre 220 et 230	+67,71 %
	IA en station et constat de gestation	58,77	167	+184,16 %
Saillie cheval de selle et poneys²	Mise en place en frais	54,98	De 90,9 à 244,17	+169,29 %
	Mise en place en réfrigéré	54,98	De 136,36 à 250	+282,28 %
	Mise en place en congelé	189,57	De 180 à 250	+7,59 %
Échographie⁴	Jument de selle ⁴	15,17	30	+97,76 %
	Jument de Trait ⁴	15,17	20	+31,84 %

Tarif moyen semence étalons selle a quasi-doublé entre 2005 (HN) et 2015 (privés)

Offre étalons

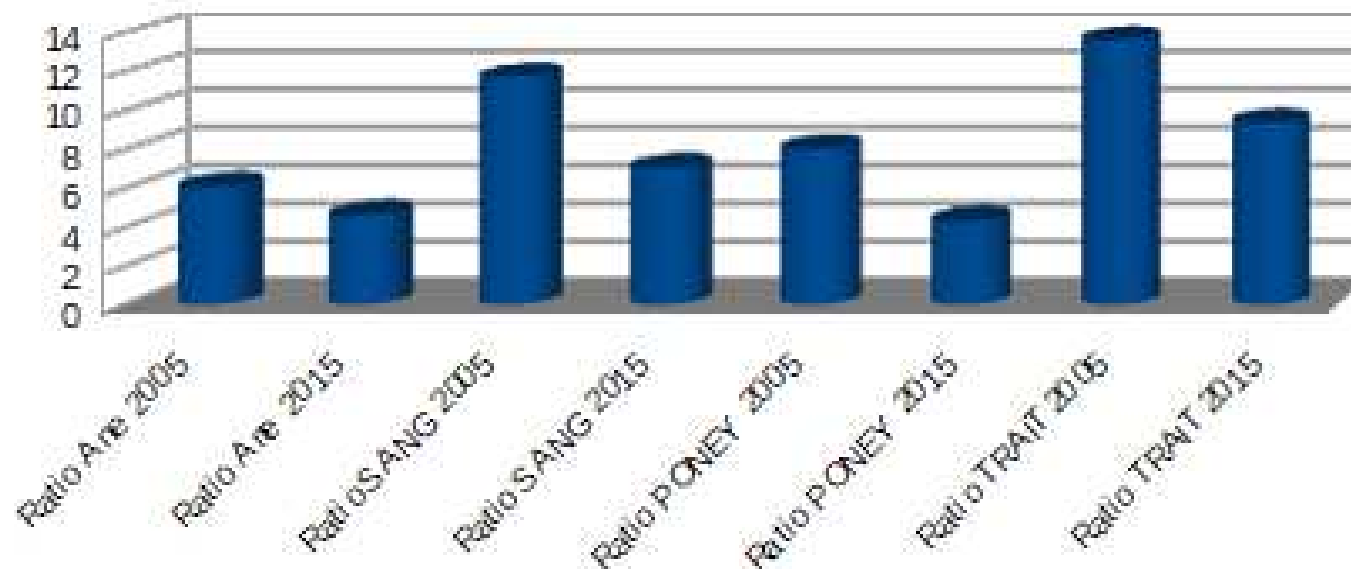
De 895 (2005) à 821 (2015) centres de mise en place . Répartis sur 639 puis 619 communes. La majorité se trouve dans le Cantal, la Haute-Loire, le Puy De Dôme.

De 755 (2005) à 789 (2015) lieux de stationnement d'étalons de la région Auvergne-Rhône-Alpes

De 1022 à 1076 étalons stationnés dans la région.

Augmentation en sang (de 321 à 427) et en poney (de 85 à 144),
Diminution en ânes (de 41 à 25) et chevaux de trait (de 575 à 480)

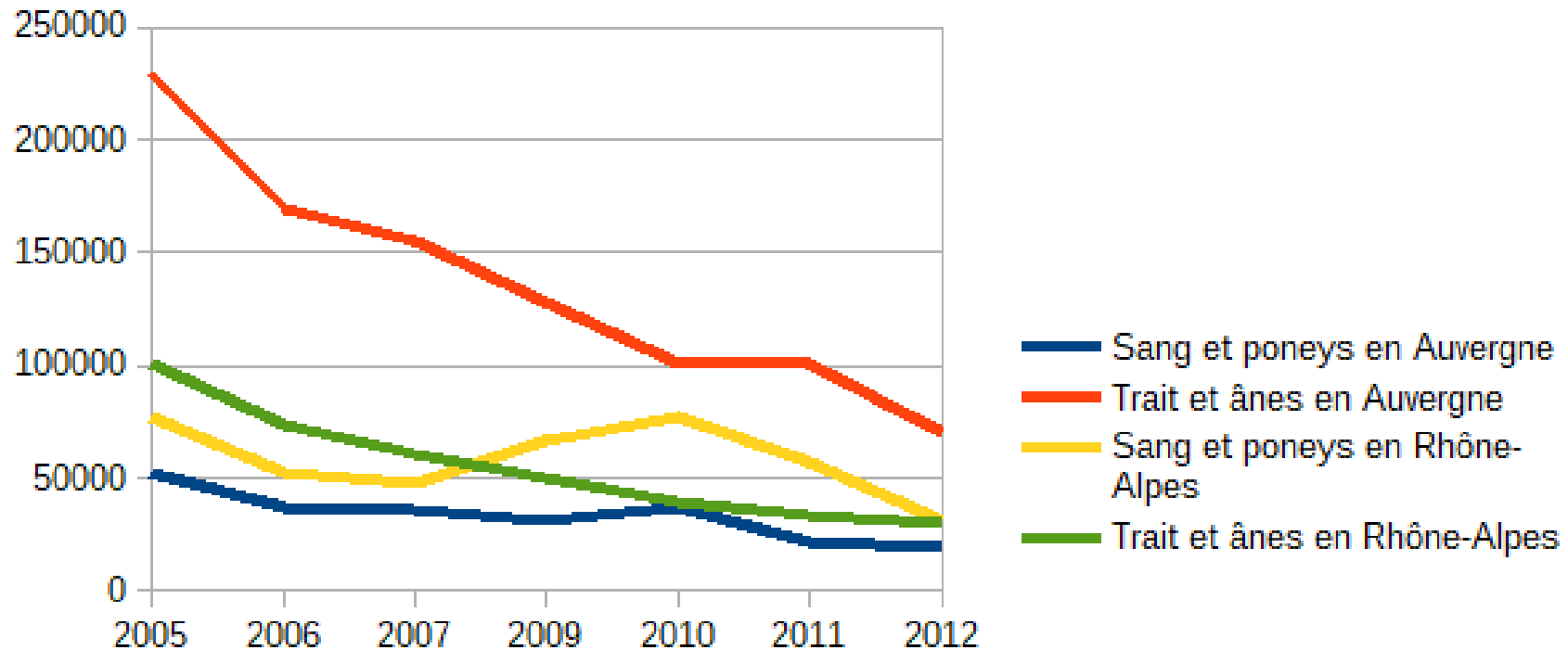
**Baisse de la
productivité
/ étalon**



Nombre moyen de juments saillies par étalon stationné en Auvergne-Rhône-Alpes

Source : SIRE

Encouragements en concours



Evolution du montant
des encouragements dans les circuits de valorisation en Auvergne-Rhône-Alpes

Source : ECUS

Baisse en lien avec nouvelles modalités de distribution et baisse du nombre d'engagés

Concours d'élevage

Trait M & A

- - 46 % des participations chevaux de trait en Auvergne-Rhône-Alpes entre 2005 et 2015 (2369).
- Primes versées: 318 121 € en 2005 et 128 888 € en 2015 pour – 59 % .
- - 36 % de naissances en 10 ans en trait
- Nombre de concours stable (62 en 2015)

Selle M & A

- **+ 19% d'engagés en 10 ans mais perte de 672 partants sur 2224 depuis 2012**
- **Primes:** de 129 296€ à 103 730€ entre 2005 et 2015 en AuRA. – 19 %
- De 26 à 42 concours en 10 ans (accessibilité mais peu de participants)
- Evolution des prix d'engagements variables (de -40 % juments suitées en local à + 33 % pour les 3 ans régional)
- Evolution du montant de l'unité de prime PACE à la baisse (de 270 à 181 € entre 2012 et 2014)

Concours SHF

Des tarifs d'engagements à la hausse dans toutes les disciplines (de + 5 % en CCE à +26 % en CSO et + 41 % en endurance)

Nombre de partants 2005-2015	France	Auvergne- Rhône-Alpes
Attelage	+49,05 %	0 %
Concours complet	-2,97 %	-68,85 %
Dressage	+61,37 %	-28,72 %
Endurance	+137 %	+170 %
Hunter	-88,07 %	-70,75 %
Saut d'obstacle	+21,38 %	+38,23 %

Concours SHF

Montant moyen des gains en euros par partant en concours SHF en 2005 et en 2015 en Auvergne-Rhône-Alpes.

€	2005	2015	Evolution
Attelage	60,67	84,67	+39,56 %
Concours complet	38,64	37,49	-2,99 %
Dressage	17,57	20,07	+14,25 %
Endurance	44,51	63,99	+43,75 %
Hunter	11,94	13,22	+10,74 %
Saut d'obstacles	16,53	19,27	+16,52 %

Difficulté à couvrir les frais d'engagement et encore moins les frais annexes (transport, main d'œuvre...). De plus pas de garantie de vente de l'équidé mais passage souvent obligatoire pour former les chevaux

Scénario prospective 2030



Tous à cheval: retour du pouvoir d'achat aux classes moyennes accédant facilement aux loisirs

Cheval des Elites: seules certaines populations, aisées, bénéficient des activités équestres

Cheval citoyen: prise en compte plus profonde de la qualité de vie et de la solidarité

Cheval compagnon: intérêt prépondérant porté sur les conditions de vie et de bien-être des animaux

Ces scénarios peuvent cohabiter.

Prospective filière équine AURA *ifce* | |

Des évolutions régionales comparables aux tendances nationales;

Tous à cheval: peu privilégié. Malgré tout: plus de centres équestres, et autant de chevaux de courses à l'entraînement.

→ réduction de la demande en équidés ?

Cheval des Elites: en développement.

→ exigence de la clientèle et une absence de débouchés pour des équidés ne répondant pas parfaitement à la demande. -- de clients et ++ d'enjeux financiers?

Cheval citoyen: plutôt grandissant (TA, médiation, produits dérivés...).

→ de nouveaux débouchés pour les équidés de races à faibles effectifs ou menacées et pour les chevaux sélectionnés selon le tempérament, la docilité...

Cheval compagnon: scénario de plus en plus fort en région/Fr.

→ Remise en question de l'élevage et de la sélection si les chevaux deviennent animaux de compagnie